**Synthèse du séminaire annuel de Terres en villes**

**« Politiques alimentaires et développement économique »**

Le séminaire annuel de Terres en villes, tenu le 8 novembre 2024 à Douaisis Agglo, a exploré les interactions entre politiques alimentaires et développement économique. Cet événement a mis en lumière comment des initiatives locales, en particulier dans les territoires ruraux, peuvent renforcer la souveraineté alimentaire tout en contribuant au dynamisme économique et social.

**Contexte et ouverture**

Ouverture par Pascal Mangin, directeur du Campus Wagnonville (EPLEFPA) Lycée Biotech de Douai, Jean-François Legrand, vice-président de la Métropole européenne de Lille, François Beaupère, co-président de Terres en villes, président de la Chambre régionale d’agriculture des Pays de la Loire et Jean-Luc Hallé, vice-président de Douaisis Agglo.

Jean-Luc Hallé, vice-président de Douaisis Agglo, a introduit le séminaire en décrivant les spécificités du territoire et les dynamiques à l’œuvre concernant à travers leur Projet Alimentaire Territorial.

Douaisis Agglomération, territoire de 150 000 habitants regroupant 35 communes, mène une politique ambitieuse en matière de transition agricole et alimentaire. Avec une Surface Agricole Utile couvrant 50 % de son territoire et une forte spécialisation culturale (62 % de la SAU concentrée sur trois cultures), la collectivité fait face à des défis majeurs en matière d’accessibilité alimentaire et de santé publique. En effet, 21 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et les pathologies liées à l’alimentation, comme l’obésité, sont en hausse.

Pour répondre à ces enjeux, Douaisis Agglo a déployé une **stratégie progressive et intégrée**, visant à structurer une politique alimentaire durable. Son action repose sur plusieurs axes : soutien aux circuits courts et aux filières locales, développement de partenariats entre agriculteurs, collectivités et acteurs économiques, et mise en place d’outils de protection des ressources naturelles. Le budget alloué à cette politique s’élève à 1,41 million d’euros en 2023, incluant ingénierie et investissements.

La collectivité accompagne les opérateurs économiques en favorisant les rencontres individuelles pour mieux comprendre leurs attentes et stratégies. Elle a également mis en place des dispositifs d’identification des acteurs clés afin de structurer les filières locales. L’accent est mis sur la création d’espaces de dialogue, où les producteurs, transformateurs et distributeurs peuvent échanger sur leurs besoins et difficultés. Par ailleurs, la collectivité soutient des outils concrets, comme des régies agricoles ou des fermes communales, facilitant l’accès au foncier pour les nouveaux agriculteurs.

L’expérience de Douaisis Agglomération montre qu’une politique alimentaire territoriale ne peut se limiter à la production agricole, mais doit être intégrée dans une démarche économique globale. En favorisant la mise en réseau des acteurs, en structurant des filières durables et en soutenant des initiatives locales, la collectivité entend renforcer son autonomie alimentaire tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux du territoire.

**Chronologie des interventions**

**Table-ronde**

Comment les opérateurs économiques peuvent s’appuyer sur l’acteur public et leurs stratégies de reterritorialisation du système alimentaire ? Quelle place pour les filières longues et les filières courtes dans ces politiques ? Comment les acteurs publics peuvent-ils intégrer les opérateurs économiques dans leur développement local ?

**Acte 1**

**Point de vue des Territoires : Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ?**

***Louise Galipaud (TETRAA)*** a partagé les résultats du programme TETRAA, qui a soutenu neuf territoires pilotes dans leur transition agroécologique. Le programme TETRAA (Territoires en Transition Agricoles et Alimentaires), mis en place entre 2020 et 2024, vise à accompagner neuf territoires pilotes dans leur transition agricole et alimentaire. Il repose sur une approche collaborative impliquant collectivités, organisations professionnelles et société civile, avec pour objectif d’accélérer les dynamiques locales tout en identifiant les freins et leviers de cette transformation.

L’un des principaux enjeux identifiés est la difficulté à mobiliser les acteurs économiques, souvent peu impliqués dans ces démarches. Le programme met en lumière le besoin de structurer les filières alimentaires locales et de mieux comprendre l’articulation entre circuits courts et longs. Pour répondre à ces défis, plusieurs actions ont été mises en place : rencontres individuelles avec les opérateurs économiques, création d’espaces de dialogue, cartographie des acteurs clés et mise en place de financements pour soutenir l’animation territoriale et l’ingénierie de projet.

TETRAA a également favorisé l’émergence d’outils concrets, comme des espaces tests agricoles, des plateformes logistiques, des marques territoriales et des structures coopératives permettant de renforcer les circuits alimentaires de proximité. Parallèlement, il a encouragé la coopération interterritoriale à travers des contrats de réciprocité et l’intégration dans des réseaux nationaux et européens.

Les résultats obtenus montrent une montée en compétences des territoires et un renforcement de l’ancrage local des systèmes alimentaires. Toutefois, des défis restent à relever, notamment l’articulation entre les politiques alimentaires et les stratégies économiques, l’intégration des acteurs économiques dans la gouvernance locale et la mise en cohérence des initiatives territoriales avec les politiques nationales. L’expérience acquise à travers TETRAA offre ainsi des enseignements précieux pour la poursuite et l’élargissement des politiques de transition agricole et alimentaire.

***Cyril Tisseyre (Ecozept)*** a mis en lumière le rôle des opérateurs économiques dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires et la manière dont ils peuvent s’intégrer aux politiques publiques locales.

* *Enseignements du GECC “Opérateurs économiques et circuits* *alimentaires de proximité” du programme TETRAA*)

L’enjeu principal est d’identifier les leviers et obstacles à leur mobilisation afin de favoriser des circuits alimentaires de proximité plus durables et économiquement viables.

Ecozept définit les opérateurs économiques comme les différents maillons de la chaîne alimentaire, de la production à la distribution. Si ces acteurs jouent un rôle essentiel dans l’ancrage territorial des systèmes alimentaires, leur engagement dans les démarches de transition reste limité pour plusieurs raisons. Parmi les freins identifiés figurent le manque de temps pour s’impliquer dans des projets collectifs, une mauvaise compréhension des objectifs et stratégies des collectivités, ainsi qu’un décalage entre les temporalités des entreprises et celles des politiques publiques. Certaines entreprises expriment également des craintes liées à la concurrence ou à l’arrivée de nouveaux acteurs sur le marché local.

Pour pallier ces difficultés, Ecozept propose plusieurs pistes d’action. Les collectivités peuvent organiser des rencontres individuelles avec les opérateurs économiques afin d’identifier leurs besoins et stratégies. La cartographie des acteurs permet également de repérer les entreprises susceptibles de jouer un rôle moteur et de structurer une dynamique de réseau. La création d’espaces de dialogue neutres, tels que des journées d’échange ou des ateliers territoriaux, favorise une meilleure interconnaissance et facilite la coopération entre acteurs publics et privés.

Au-delà de la mobilisation des entreprises, Ecozept insiste sur l’importance de structurer des filières locales viables. Cela passe par l’accompagnement des agriculteurs et transformateurs, la mise en place d’outils logistiques adaptés et la facilitation de l’accès aux marchés locaux, notamment via la restauration collective. Des dispositifs comme les marques territoriales, les coopératives ou les plateformes logistiques permettent de consolider ces circuits et d’assurer une meilleure rémunération aux producteurs.

Enfin, Ecozept souligne la nécessité d’une approche pragmatique et progressive. Les collectivités doivent articuler leurs actions avec les besoins des entreprises tout en construisant une vision à long terme. Cela implique de définir des étapes claires, d’accompagner les changements organisationnels et d’assurer un suivi des impacts économiques et sociaux des démarches engagées.

**Acte 2**

**Point de vue des opérateurs économiques : comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ?**

***Pierre-Louis Robillard (Euralimentaire)*** a expliqué comment les incubateurs comme Euralimentaire soutiennent les startups agroalimentaires en mettant en réseau les producteurs locaux avec des technologies innovantes, renforçant ainsi leur compétitivité. Euralimentaire se présente comme un site d’excellence porté par la MEL et souhaite jouer un rôle clé dans la **reterritorialisation des systèmes alimentaires** en soutenant les initiatives locales qui visent à renforcer les liens entre production, transformation et consommation à l’échelle des territoires. Cet incubateur et accélérateur régional accompagne les porteurs de projets innovants (1 à 3 ans d’existence) dans le secteur agroalimentaire en favorisant des modèles économiques ancrés localement et durables principalement à l’aval des filières.

L’un des objectifs majeurs d’Euralimentaire est de **réduire la dépendance aux circuits longs** en structurant des filières alimentaires de proximité. En aidant les entreprises à développer des produits adaptés aux besoins des consommateurs locaux et à optimiser leur distribution, l’incubateur participe activement à la relocalisation de la production et à la valorisation du savoir-faire régional. Il favorise également la mutualisation des ressources et la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs, ce qui contribue à renforcer l’économie locale.

Pour atteindre ces objectifs, Euralimentaire accompagne et met en place un **accompagnement stratégique global** depuis 2017, allant du conseil en développement à la mise en réseau avec des acteurs institutionnels et économiques (130 projets depuis la création). Il propose également un soutien logistique et un accès à des infrastructures adaptées aux métiers de l’alimentation, ce qui facilite l’implantation et la croissance des entreprises engagées dans une démarche de transition alimentaire. L’implantation de l’incubateur sur le marché de gros de la Métropole lilloise facilite les synergies entre acteurs.

***Jimmy Devemy (Lecourtcircuit.fr)*** a partagé son expérience dans la distribution numérique de produits locaux**. Lecourtcircuit.fr** est une plateforme en ligne de distribution alimentaire (drive fermier) qui vise à favoriser les circuits courts en connectant directement producteurs et consommateurs à l’échelle locale. Ce dispositif répond à un double enjeu : offrir aux producteurs un canal de vente stable et rémunérateur tout en garantissant aux consommateurs un accès à des produits frais, de qualité et issus de leur territoire.

Lecourtcircuit.fr repose sur un **modèle de distribution en circuit court**, limitant le nombre d’intermédiaires pour maximiser la valeur captée par les producteurs. La plateforme permet aux agriculteurs et artisans locaux de proposer leurs produits en ligne et aux consommateurs de passer commande avant de récupérer leurs achats dans des points de retrait définis ou à domicile. Ce fonctionnement contribue à renforcer les liens entre producteurs et habitants, tout en dynamisant l’économie locale (87% du prix payé revient aux producteurs).

Le chiffre d’affaires en 2023 s’élevait à 1,3 millions d’euros avec 100 producteurs sur le territoire.

L’un des principaux atouts de la plateforme réside dans sa **simplicité d’usage, sa flexibilité et le spectre de l’offre disponible**. Elle permet aux producteurs de gérer leurs stocks en temps réel et d’adapter leur offre à la demande locale. De plus, elle s’intègre aux stratégies de reterritorialisation des systèmes alimentaires en facilitant l’ancrage des productions locales dans les habitudes de consommation du territoire.

L’expérience de Lecourtcircuit.fr illustre ainsi le rôle essentiel des outils numériques dans la transition vers une alimentation plus locale et durable. En structurant un réseau d’approvisionnement de proximité et en favorisant une consommation responsable, cette plateforme s’impose comme un levier stratégique pour les collectivités engagées dans le développement des circuits courts et la souveraineté alimentaire locale. Dans le cas du drive, les points de retraits éphémères sont sur le territoires publics des collectivités pour assurer une meilleure visibilité des ces dispositifs.

Le courtcircuit.fr, en tant qu’entreprise commerciale de l’ESS, a reçu un accompagnement financier de la part de la Métropole.

***Franck Barbry (Auchan Retail)*** est responsable des fournisseurs locaux pour Auchan et participe à l’organisation des salons régionaux pour le distributeur. Auchan est associé chez *Saveurs en or* en Haut de France qui s’approvisionne auprès de 500 agriculteurs sur le territoire.

*Saveurs en Or* est une marque collective régionale qui valorise les produits agroalimentaires des Hauts-de-France en garantissant leur qualité et leur ancrage territorial. Créée par la chambre d’agriculture pour soutenir les producteurs et entreprises agroalimentaires locales, elle permet aux consommateurs d’identifier facilement des produits issus du savoir-faire régional et respectant des critères en matière de provenance et de fabrication.

Concernant l ’approvisionnement des GMS, celui-ci se structure en 3 strates :

* le national et le régional passent par des centrales d’achats
* le local se fait en gestion locale, directement par les magasins et dépend de leur direction.

**Acte 3**

**Croisement des regards : Les défis et perspectives en matière de coopération entre opérateurs économiques et collectivités territoriales**

La table ronde finale a réuni les différents acteurs pour croiser leurs perspectives et dégager des priorités d’action. Les discussions ont mis en avant la nécessité de renforcer les liens entre collectivités, opérateurs économiques et citoyens à travers :

* Compréhension des besoins et objectifs des parties prenantes (rôle de l’animation des collectivités)
* Dimensionnement des projets selon porteurs et montée en charge progressive
* Gestion de la diversité des acteurs / Acculturation des parties prenantes (agriculture/économie)
* Définition de l’échelle des projets / Décloisonner les échelles administratives (ex : création d’association de préfiguration)
* Une gouvernance plus inclusive et collaborative
* L’utilisation stratégique de la commande publique pour stimuler la demande de produits locaux et durables.

Clôture par Laurent Verhaeghe, vice-président de la Chambre d’agriculture des Hauts-de-France, Laurent Duval, coprésident de Terres en villes et vice-président de Lorient Agglomération et Jean-Luc Hallé, vice-président de Douaisis Agglo.

**Enseignements clés**

**1. Les territoires ruraux au cœur de la transition alimentaire**

Les zones rurales, jouent un rôle central dans la relocalisation des systèmes alimentaires. Elles produisent l’essentiel des denrées nécessaires à l’approvisionnement local et national, mais doivent être soutenues pour mieux valoriser leur production. Les initiatives locales, telles que la création d’unités de transformation ou de marques territoriales, montrent que ces territoires peuvent non seulement répondre aux défis alimentaires, mais aussi devenir des moteurs d’innovation et de résilience économique.

**2. La collaboration comme levier**

Le succès des projets alimentaires territoriaux repose sur une collaboration étroite entre collectivités, opérateurs économiques, société civile (avec les citoyens). Les PAT, par leur approche intégrative, permettent de créer des synergies qui profitent à tous les maillons de la chaîne alimentaire. Les plateformes logistiques et les réseaux numériques, comme Lecourtcircuit.fr, sont des exemples concrets d’outils qui facilitent ces collaborations.

**3. L’importance des infrastructures et financements**

Les infrastructures adaptées (plateformes logistiques, unités de transformation) sont essentielles pour connecter les producteurs ruraux aux consommateurs urbains et renforcer les circuits alimentaires de proximité. Ces initiatives nécessitent des financements pérennes, notamment pour soutenir les agriculteurs dans leur transition vers des pratiques durables et pour garantir des débouchés économiques stables.

**4. Des politiques publiques renforcées**

La commande publique, lorsqu’elle favorise les circuits courts, agit comme un levier majeur pour structurer les filières locales. Les collectivités doivent également jouer un rôle proactif en mobilisant des ressources, en mettant en place des espaces de dialogue et en facilitant l’émergence de projets collaboratifs.

**Perspectives et défis pour les territoires ruraux**

Le séminaire a révélé que les territoires ruraux ne sont pas simplement des espaces de production agricole, mais des acteurs centraux dans la transition agroécologique et économique. À condition de bénéficier d’un soutien adapté, ces territoires peuvent :

* Créer des emplois locaux, notamment par le développement de filières durables et l’installation de jeunes agriculteurs.
* Renforcer la cohésion sociale en rapprochant producteurs et consommateurs, notamment à travers les circuits courts.
* Réduire les inégalités territoriales grâce à des partenariats entre zones urbaines et rurales, établis dans une logique de complémentarité et de réciprocité.